

Annexe N° 8
SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES
SICAD

GUIDE DU CITOYEN

Case Réservee au BCRC
Référence : Arrêté du Ministre de en date du..... Tel que modifié par l'arrêté en date du (Jort N°du.....)

Organisme : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
Domaine De La Prestation : Les tribunaux militaires permanents
Objet De La Prestation : Certificat de désistement délivré par le tribunal militaire.

Conditions d'obtention
Ne faisant pas l'objet d'une instruction judiciaire.

Pièces à fournir
- Une demande au nom de Monsieur le commissaire de gouvernement prés du tribunal militaire compétent.

Etapas de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt d'une demande.	Commissariat du gouvernement du tribunal militaire permanent	Deux jours

Lieu de dépôt du dossier
Service : greffe du tribunal militaire permanent Adresse : siège du tribunal militaire permanent compétent

Lieu d'obtention de la prestation
Service : greffe du tribunal militaire permanent Adresse : siège du tribunal militaire permanent compétent

Délai d'obtention de la prestation
* Deux jours

Références législatives et /ou réglementaires
- Code de justice militaire du 10 juillet 1957.